



**MAIRIE**  
de  
**SAINT JUST D'AVRAY**  
**69870**

## Compte-rendu du conseil municipal du mardi 8 novembre 2011

Présents:

Sylvain KASPRZYK, président de séance, Jean-Michel LERISSEL, Georges LACROIX, Hervé GOUJAT, Geneviève FERRAND, Stéphane CORGIER, Christelle GATHIER, Alain GUILLET LOMA, Catherine MOUCAUD, Franck RONZON, René SALEMBIER, Annie CORGIER. Olivier LACROIX

Absente excusée : Odile DOUCET (pouvoir donné à M. le Maire),

Absente : Maryline DUBOST

Secrétaire de séance : Geneviève FERRAND

Le Conseil municipal de ce mardi 8 novembre 2011 avait pour ordre du jour :

- 1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 13 septembre 2011*
- 2/ Octroi d'une subvention de fonctionnement pour l'ALSH (centre de loisirs)*
- 3/ Demande d'achat d'un chemin communale de la Société DMP afin de mener à bien leur projet de développement*
- 4/Village d'accueil*
- 5/Renouvellement de la certification PEFC de la forêt communale (période 2012-2017)*
- Questions diverses*

\*\*\*\*\*

1/ Lecture et approbation du compte- rendu du conseil municipal du 13 septembre 2011

\*\*\*\*\*

2/ Octroi d'une subvention de fonctionnement pour l'ALSH (centre de loisirs) du mois de juillet

La subvention cette année s'élève à 553,61€ soit 0,77€ x 720. Ce taux représente la somme accordée par jour et par enfant.

Accepté à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

3/ Demande d'achat d'un chemin communale de la Société DMP afin de mener à bien leur projet de développement

La société DMP située à saint Maurice voulant s'agrandir, a acheté deux parcelles attenantes à son atelier actuel, celles-ci sont séparés par un ancien chemin déclassé appartenant à la commune. La société souhaite faire l'acquisition du dit chemin. L'ensemble du conseil accepte le principe de cette vente à condition que la totalité du chemin longeant cette parcelle soit acquise par le demandeur.

Accepté à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

#### 4/Village d'accueil

Un village d'accueil, c'est une commune qui a la volonté d'accueillir de nouveaux habitants : Des familles qui vont vivre et travailler sur le territoire, afin de « garder en vie » nos villages. Il repose sur un comité d'accueil bénévole, composé d'habitants motivés pour accueillir ces familles et les aider à s'intégrer.

Cela repose avant tout sur les relations humaines et sur une stratégie de communication (site internet) qui présente et met en valeur chaque village pour donner des informations au candidat.

- Le but : ancrer la population et la consommation sur le territoire (éviter le phénomène village dortoir), maintenir les services publics, les écoles, redynamiser le tissu économique en faisant venir de nouvelles entreprises, de nouvelles compétences.

Les besoins des candidats à accueillir : travailler, habiter et vivre.

Il s'agit d'accueillir UNIQUEMENT des personnes qui ont un projet économique viable (validé par les chambres consulaires et le comité d'accueil).

- Les candidats doivent pouvoir trouver un espace professionnel pour développer leur projet économique, mais aussi trouver un lieu d'habitation et organiser leur vie quotidienne et familiale (école, garde d'enfants, activités sportives et culturelles, infos pratiques sur la vie quotidienne.....).

Sur notre territoire, nous avons des communes trop petites pour faire une action seule, mais il pourrait y avoir possibilité de créer un « village d'accueil » en regroupant 3 ou 4 communes autour de nous.

Accepté à l'unanimité

\*\*\*\*\*

#### 5/Certification P.E.F.C. de la forêt communale

Nous devons renouveler cette demande de certification pour l'entretien de la forêt .Elle permet d'affirmer que les bois communaux sont entretenus de manière raisonnée.

Accepté à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

#### Questions diverses

Mr le maire donne lecture d'un courrier de Mlle Auray demandant une mise à disposition d'une salle pour démarrer une activité commerciale .Cette activité étant peu expliquée dans ce courrier des informations supplémentaires seront nécessaires.

Mr Corgier qui avait demandé la salle des fêtes en vue d'organiser un bal pour le football accepte les conditions de la location .C'est à dire un montant plus élevé que pour une soirée dansante avec repas.

Mr Lerissel fait part de la satisfaction des gérants de la boulangerie après la réfection de la façade est du local.

Aujourd'hui le carburant gasoil est différent pour l'utilisation du tracteur, une nouvelle cuve est à prévoir, le nouveau carburant est corrosif et ne peut être stocké dans la cuve métallique actuelle. Il est donc décidé d'acheter une cuve en plastique et de changer les filtres du tracteur pour la même raison.

Une cureuse sera achetée pour faire les fossés de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Secrétaire de séance

Généviève FERRAND

Le Maire

Sylvain KASPRZYK